

Secrétariat – Site de Creil :

03.44.61.60.36

Secrétariat – Site de Senlis :

03.44.21.71.02

Identité du rédacteur : B. LECA-PHILIPPE CSS/ C. TINCHON CDS

Creil, le 28 février 2025.

## FICHE DE POSTE

**Pôle : URAD**

**Site : CREIL et SENLIS**

**Service : UMJ**

**Grade : IDE**

### IDENTIFICATION DU POSTE

#### **Fonction : IDE de médecine légale**

**Liaison hiérarchique :** Sous la responsabilité du cadre de santé de l'unité et celui qui assure son remplacement, Cadre supérieur de santé/Cadre de pôle et Direction des soins.

**Liaisons fonctionnelles :** Médecins légistes, secrétariat UMJ, agents d'amphithéâtre, psychologue.

**Présentation du service :** la consultation de médecine légale est située dans le service des consultations externes, porte B. Elle est assurée par les médecins légistes.

**Horaires :** De 08h30 à 16h30 du lundi au vendredi, selon les obligations horaires de travail définies dans l'établissement.

### MISSIONS DU POSTE

#### **Missions principales :**

Organiser la prise en charge des consultants.

Veiller au respect du circuit de PEC du patient en UMJ.

Participer à l'élaboration des procédures de prises en charge.

#### **Missions permanentes :**

##### **→ L'accueil et la prise en charge des consultants mineurs ou majeurs**

#### **En collaboration avec le secrétariat d'UMJ**

- Planification des rendez-vous en consultation programmées ou « en urgences » et les Gardes à vue.
- Vérification du circuit de prise en charge administrative.
- Création ou préparation du dossier informatique.
- Préparation du dossier de soins.
- Archivage des dossiers.
- Enregistrement des données sur le logiciel MEDLE.

## **Participe à la consultation avec le médecin légiste**

- Vérification du circuit de PEC administrative.
- Installation.
- Accueil et écoute.
- Prise des paramètres vitaux, taille et poids.
- 1 ère évaluation sur la vulnérabilité au sens du code pénal.
- Accompagnement lors d'un examen complémentaire (âge osseux).
- Réfection de pansement.
- Photographies des blessures, mesures et topographie.
- Aide à la rédaction du constat médical (partie descriptive).
- Propose une orientation des victimes vers psychologue du service ou association.

## **Missions spécifiques :**

### Sur l'UMJ des victimes

- Consultation de toutes les victimes avant la consultation médicale.
- Etablir des liens avec le service de psychiatrie de liaison, les autorités judiciaires et les associations.
- Proposer une orientation au sein du réseau des institutions susceptibles de leur venir en aide.
- Participer temporairement à des missions extérieures, en collaboration avec le Médecin légiste, type actions dépistage lors d'infractions routières.
- Participation à la consultation médico-légale « Certificat non excision » en binôme avec le médecin.
- Récupérer les prélèvements gynécologiques sans réquisition, assurer leur conservation et la traçabilité par saisie informatique.
- Connaître le réseau, les institutions ressources pour les victimes et être capable de les orienter.
- Participation à la Commission de vigilance pour les violences faites aux femmes.

### L'activité thanatologique

- Participe et apporte son aide au médecin légiste lors d'une autopsie.
- Participe à la mise sous scellés des prélèvements lors d'une autopsie avec l'agent d'UMJ.
- Gestion des scellés judiciaires en l'absence de l'agent UMJ.

## **☞ La gestion du matériel :**

- Entretien du matériel utilisé sur le service de consultation d'UMJ.
- Gestion des commandes et du matériel UMJ, en collaboration avec l'agent UMJ pour la partie thanatologie.

## **PARTICULARITES A LA FONCTION**

- Prévention, éducation dans les services du GHPHO et des partenaires extérieurs, en binôme avec le médecin.
- Actions de préventions en collèges et lycées.
- Collaboration interdisciplinaire, capacité à travailler en interprofessionnel (avec les médecins et les administratifs).
- Droit de réserve.

## **COMPETENCES REQUISES**

### Les qualifications requises :

- Expérience minimum de 10 ans.

### Les formations à prévoir :

- Formation sur les violences conjugales et / ou faites à l'enfant
- Formation Police/Santé/Justice.
- Participation au congrès UMJ

### Formations institutionnelles obligatoires :

- AFGSU
- Sécurité incendie.

### Les qualités professionnelles requises :

- Compétences dans la relation d'aide, écoute active et empathie,
- Connaissances en anatomie, physiologie et clinique,
- Devoir de confidentialité et respect du secret professionnel qui permettent à la victime de se confier,
- Discréction professionnelle,
- Equilibre entre autonomie et travail interdisciplinaire,
- Ecoute des patients sans jugement de valeurs,
- Maîtrise de soi,
- Aptitude à transmettre et à travailler en réseau,
- Rigueur et méthode,
- Esprit d'initiatives et adaptabilité,
- Calme et posé
- Sens aigu de l'observation clinique et rigueur du vocabulaire professionnel.

Creil, le 28 février 2025.

**La Directrice et Coordonnatrice  
Générale des Soins Infirmiers,**



**Nicole MISMACQ.**

GHPSO  
Groupe Hospitalier Public de l'Oise  
Directrice des Soins